



Service de
Prévention
et de Santé
au Travail

Rapport d'activités

2022



Service de
Prévention
et de Santé
au Travail

RAPPORT DE SYNTHÈSE D'ACTIVITÉ DE L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

ANNEE 2022



RAPPORT MEDICAL



Le rapport de synthèse de l'équipe médicale de 2022 a été élaboré à partir de l'extraction des données du logiciel Préventiel.

Depuis 2021, les Services de Prévention et de Santé au Travail (SPST) adhérents à PRESANSE ont développé des états statistiques à partir des effectifs **suivis** ce qui permet une analyse plus fine de l'activité du service par certains indicateurs.

Dans le présent rapport de l'activité médicale, il est précisé **effectifs suivis ou effectifs déclarés** quand cela est nécessaire.



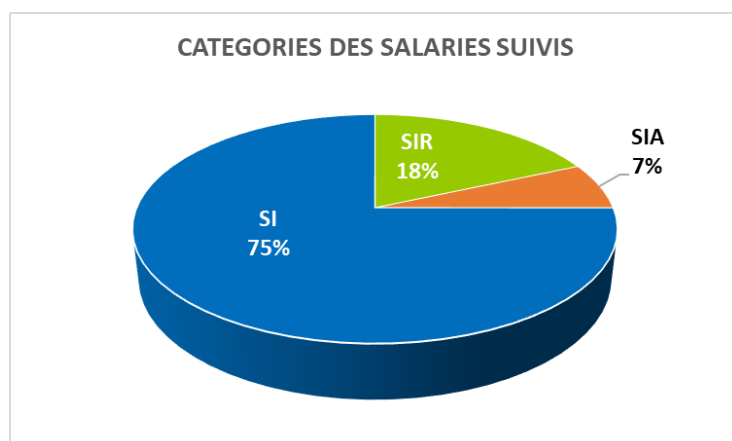
Population surveillée

Les effectifs suivis :

Les effectifs suivis en 2022 sont de 194 813, en progression de +2,99 % par rapport à N-1 où les effectifs suivis étaient de 189 153

Répartition selon la catégorie de suivi :

2022	SIR	SIA	SI	TOTAL
Nombre de salariés suivis	35 858 18,41%	12 866 6,60%	146 089 74,99%	194 813



SIR : suivi individuel renforcé
SIA : suivi individuel adapté
SI : suivi individuel

Le taux de salariés déclarés en Suivi Individuel Renforcé (SIR) est de **18,41 %**, ce qui est en constante progression depuis 2 ans (2021=17,47%) (2020=15,76%). Cette proportion de salariés déclarés par l'employeur en SIR peut cependant varier selon les secteurs du département.



Répartition par tranche d'effectifs :

Les adhérents

Tranche	Effectif suivi	%	Adhérents suivis	%
De 1 à 4	15055	7,73%	7816	53,35%
De 5 à 9	19345	9,93%	2923	19,95%
De 10 à 49	65102	33,42%	3152	21,52%
De 50 à 199	57093	29,31%	663	4,53%
De 200 à 299	11516	5,91%	48	0,33%
300 et plus	26702	13,71%	48	0,33%
Total	194813		14650	

Le nombre d'adhérents suivis est en hausse de 2,05 % par rapport à l'année 2021 avec pour conséquence une augmentation du nombre de salariés suivis.

La répartition par tranche est sensiblement identique à l'année 2021. Plus de la moitié des adhésions concerne des entreprises de 1 à 4 salariés (7,73% des effectifs suivis), les entreprises dont l'effectif est supérieur à 50 salariés représentant quant à elles 5,19 % des entreprises suivies et 48,93 % des effectifs suivis.

A noter : Le secteur BTP est suivi par 2 médecins sur l'agglomération orléanaise.



Activité médicale - Ressources

Les médecins :

Au 31/ 12/ 2022 : **35** médecins du travail représentant **28,10 ETP** contre 37 médecins du travail en 2021 pour un ETP de 27,50 (2020 : 40 médecins pour 27,70 ETP).

En 2022 au CIHL, 11 médecins sont en cours de formation - 3 collaborateurs médecins et 8 médecins PAE (en Procédure d'Autorisation d'Exercice). La part consacrée à la formation est équivalente à 20% de leur temps contractuel.; ce qui représente un total global de 2 ETP consacré à la formation pour l'ensemble des médecins en formation (à déduire des 28,10 ETP global médecins). 8 médecins sont en cumul emploi retraite.

L'ETP réel recalculé est donc égal à 26,10, en baisse chaque année depuis 2019.

Le CIHL n'échappe pas aux difficultés de recrutements de nouveaux médecins dans le contexte de pénurie médicale nationale. A cela s'ajoute la difficulté rencontrée par les médecins étrangers PAE, dans le traitement des formalités administratives nécessaires pour leur permettre d'intégrer le service.

En 2022, 4 médecins ont quitté le service (4 démissions dont 1 en cumul emploi-retraite). Parallèlement, 3 médecins (dt 2 en PAE) ont intégré le CIHL.

Evolution effectifs moyens déclarés sur les dernières années :

ANNEE	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Temps médical en ETP	29,90	29,38	33,36	29,19	27,70	27,50	26,10
Effectifs déclarés attribués par ETP	5 101	5 521	4 669	5 133	5.621	5.560	5.832

On observe une augmentation de la charge de travail des médecins du travail au fur et à mesure de la diminution du temps médical. Il faut noter également que dans certains secteurs géographiques, l'effectif déclaré par ETP médecin est supérieur à cette moyenne.



Activité médicale – Ressources

Les médecins :

SECTEURS	Effectif moyen/ETP médecin		2022/2021
	2021	2022	
Gien	5.825	6.269	+7,62%
Pithiviers	5.974	7.175	+20,10%
Olivet	5.195	5.322	+2,44%
Châtelet	4.872	5.920	+21,51%
Chatelliers	5.414	7.371	+36,15%
St J.Ruelle	5.238	5.964	+13,86%
Villemandeur	7.069	6.508	-7,94%
Saran	5.112	6.166	+20,62%
Baule	5.057	4.041	-20,09%
Xaintrailles	7.189	6.941	-3,73%

Comme en 2021, le manque de temps médical nous a contraints à ne pas pouvoir affecter tous les adhérents. Pour pallier ce déficit, le CIHL a sollicité du renfort auprès des médecins et infirmiers du service, afin de répondre aux demandes urgentes de ces adhérents.

L'effectif moyen par ETP médecin reste toujours élevé. La baisse observée à Villemandeur se justifie par l'arrivée d'un Médecin PAE courant 2022 ; pour autant, un certain nombre d'adhérents de ce secteur n'ont toujours pas de médecin référent. Pour le site de Baule, la baisse d'effectif suivi s'explique par le transfert d'AMAZON sur le site de Saint Jean de la Ruelle.

L'augmentation de l'effectif moyen suivi par ETP médecin sur certains sites est liée au recrutement de personnel infirmier sur ces sites.



Activité médicale - Ressources

Les Infirmiers :

Au 31 décembre 2022 :

- 36 infirmiers et infirmières travaillent au CIHL soit **33,50 ETP** (2021 : 32 IDEST soit 28 ETP),
- Les infirmiers et infirmières travaillent auprès de 24 médecins du travail du CIHL (contre les 22 en 2020). A noter que 8 médecins du travail coordonnent l'activité de 2 infirmières du CIHL et 2 médecins coordonnent l'activité de 3 infirmières (hors infirmières d'entreprises). 1 Infirmière travaille avec 2 médecins.
- On note l'arrivée de 6 infirmiers en 2022, qui viennent renforcer nos équipes médicales sur l'ensemble de notre territoire.



Ressources médicales et paramédicales par centre

Pour rappel, le temps effectif en ETP pour les collaborateurs médecins et médecins PAE est calculé sur le temps contractuel déduit du temps de formation (-20%).

SITES	ETP MEDECINS		ETP IDEST	
	2021	2022	2021	2022
GIEN	2	1,6	3,5	3,2
PITHIVIERS	2,5	1,5	2	2
OLIVET	3,6	4,2	2,9	2,9
CHATELET	2,7	2,7	1,7	1,7
CHATELLIERS	3,4	3,5	6	5,9
ST JEAN DE LA RUELE	3,4	3,4	1,8	3,8
VILLEMANDEUR	2,9	3,6	2,7	4,7
SARAN	4	3	5,6	5,5
BAULE	1,5	1,5	0,8	1,8
XAINTRAILLES	1,5	1,1	1	2
TOTAL	27,50	26,10	28,00	33,50

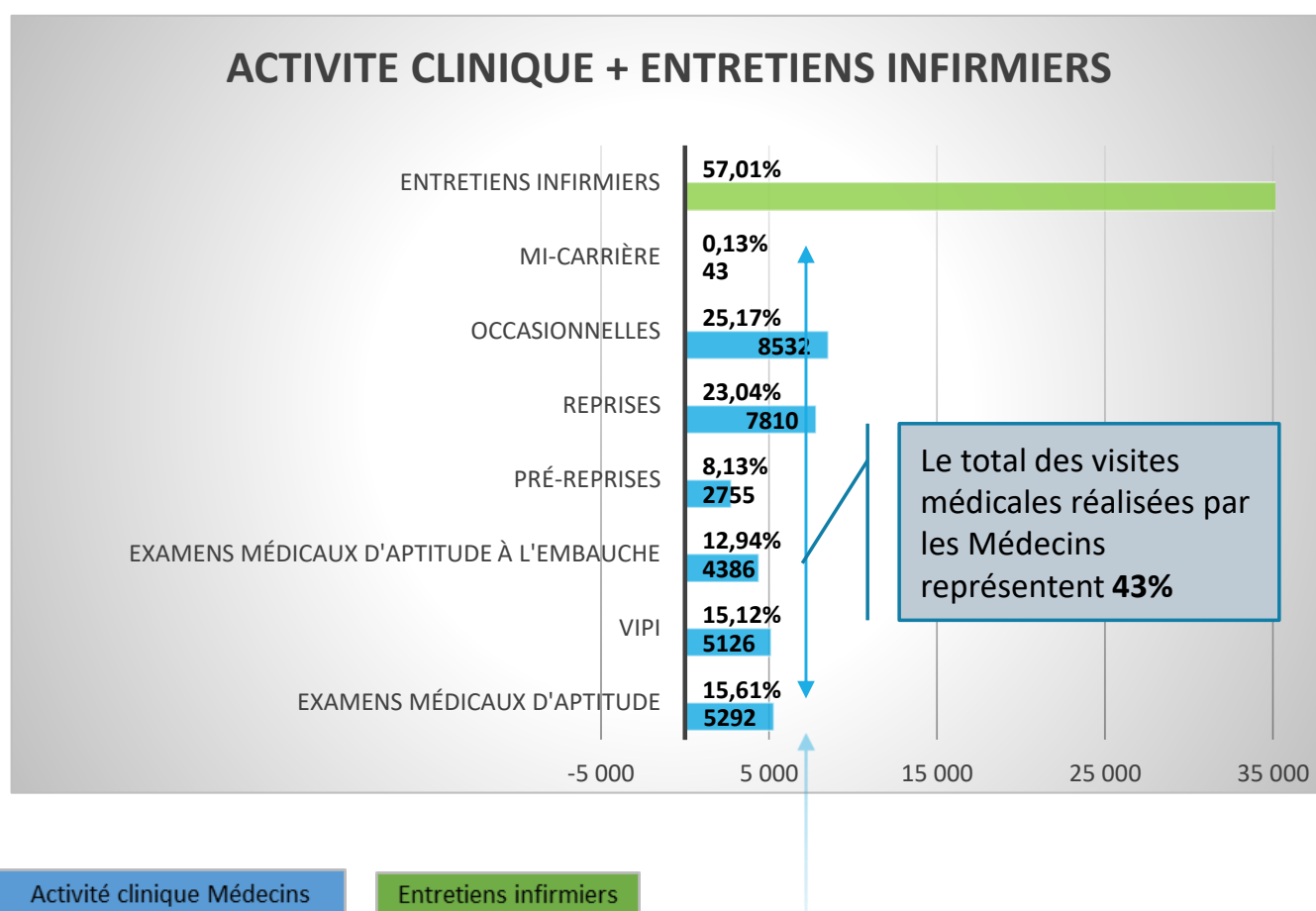


Répartition de l'Activité clinique en 2022

ACTIVITE CLINIQUE		2021	2022
Périodiques		4.428 12.33%	5.292 15,61%
Non périodiques	VIPI	6.093 16.97%	5.126 15,12%
	Examens médicaux d'aptitude à l'embauche	3.244 9.03%	4.386 12,94%
	Pré-reprises	2.577 7.18%	2.755 8,13%
	Reprises	9.708 27.03%	7.810 23,04%
	Occasionnelles	9.865 27.47%	8.489 25,07%
	Mi-carrière		43 0,13%
Total		35.915 100%	33.901 100%
Entretiens infirmiers		34.946	45.023
TOTAL		70.861	78.924



Répartition de l'Activité clinique en 2022





Activité clinique

Les équipes médicales ont vu s'accroître la pénurie médicale et les effectifs suivis par chaque médecin ont donc été augmentés. Médecins et infirmiers ont également dû s'organiser pour proposer un renfort ponctuel ou régulier sur les secteurs où le déficit médical est si important qu'il ne permet pas de désigner un médecin référent pour chaque entreprise adhérente.

L'activité des équipes médicales en 2022 a également été marquée par la publication et la mise en œuvre progressive de plusieurs décrets d'application de la Loi du 2 Août 2021.

- Décret n° 2022-372 du 16 mars 2022 relatif à la surveillance post-exposition, aux visites de préreprise et de reprise des travailleurs ainsi qu'à la convention de rééducation professionnelle en entreprise,
- Décret n° 2022-679 du 26 avril 2022 relatif aux délégations de missions par les médecins du travail, aux infirmiers en santé au travail et à la télésanté au travail,
- L'article 22 de la Loi 2021-1018 du 2 août 2021 relatif à la visite de mi carrière.

Ces évolutions réglementaires ont nécessité un travail d'écriture et de mise en œuvre des protocoles de délégations après avis de la CMT.

L'activité des IDEST a été recentrée sur l'activité clinique

On observe pour 2022 une augmentation significative de 28 % du nombre d'entretiens infirmiers par rapport à 2021. Ces entretiens infirmiers sont principalement des Vipi et VIPp (87%) et des visites intermédiaires SIR (7%). Les infirmiers du CIHL ont également réalisé des visites de reprise 1,3% (principalement reprise après congé maternité), et dans une moindre proportion des visites occasionnelles (principalement à la demande du médecin du travail) ainsi que quelques visites de pré reprise. En 2022, les IDEST réalisent sur délégation des visites de mi carrière : 77 (auxquelles s'ajoutent 138 visites de mi carrière réalisées en second motif de visite).

L'activité clinique des médecins du travail reste principalement tournée vers le suivi non périodique, qui représente, pour 2022, 84% de leur activité clinique.

Le Décret modifiant les modalités de mise en œuvre des visites de reprise et de préreprise et dans une moindre mesure le décret permettant la délégation de ces visites aux infirmiers expliquent probablement la diminution du nombre de visites de reprise réalisées par les médecins en 2022.

L'augmentation du nombre d'examens médicaux d'aptitude à l'embauche est corrélé à l'augmentation du nombre de salariés déclarés en SIR. Les médecins ont réalisé en 2022, 43 visites de mi carrière auxquelles s'ajoutent 94 visites de mi carrière réalisées en second motif.

A cette activité clinique, il faut ajouter les staffs de 4.887 dossiers pour lesquels l'avis du médecin a été sollicité par l'IDEST.



Conclusions professionnelles

Avis d'aptitude et Attestations de suivi

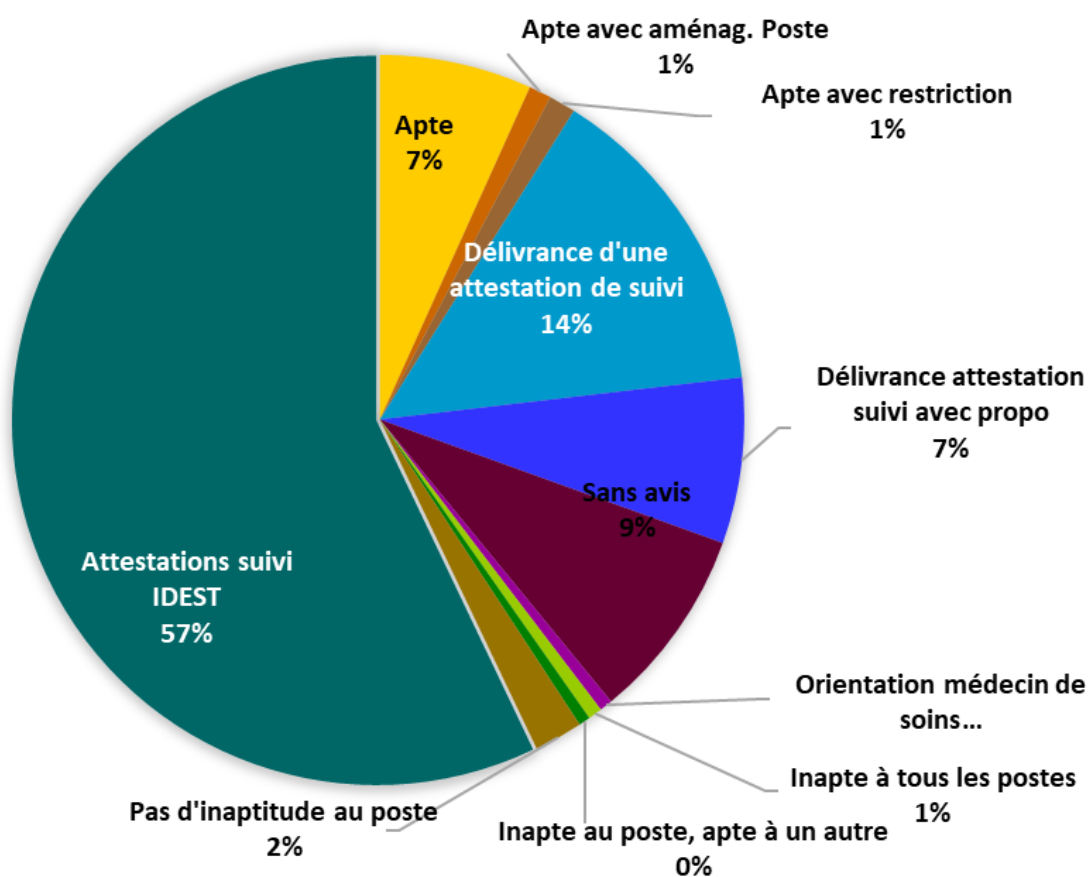
<u>Conclusions prof Médicales</u>	2022	2021	evol 2022/2021
Apte	5 328	5 034	5,84%
Pas d'inaptitude au poste	1 697	1 361	24,69%
Apte avec aménag. Poste	781	819	-4,64%
Apte avec restriction	941	1 032	-8,82%
Délivrance d'une attestation de suivi	11 213	12 953	-13,43%
Délivrance attestation suivi avec propo	5 794	6 045	-4,15%
Pas de fiche d'aptitude délivrée+sans avis	6 757	7 341	-7,96%
Orientation médecin de soins	450	457	-1,53%
Inapte à tous les postes	490	563	-12,97%
Inapte au poste, apte à un autre	404	329	22,80%
TOTAL avec intérim	33 855	35 934	-5,79%
Attestations IDEST	45 023	34 946	28,84%
TOTAL CONCLUSIONS	78 878	70 880	11,28%



Conclusions professionnelles

Avis d'aptitude et Attestations de suivi

CONCLUSIONS MEDICALES ET CONCLUSIONS INFIRMIERS

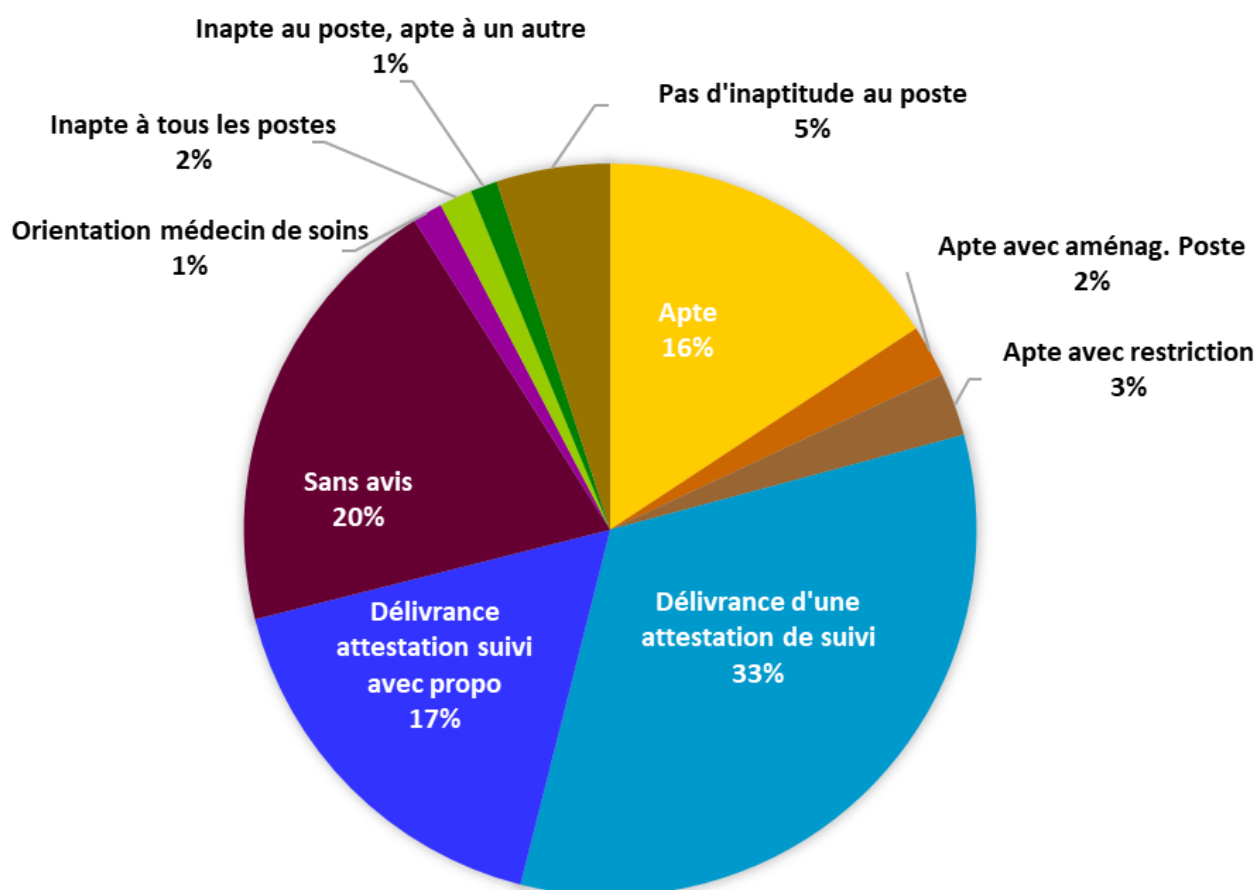




Conclusions professionnelles

Avis d'aptitude et Attestations de suivi

CONCLUSIONS PROFESSIONNELLES MEDICALES





Conclusions professionnelles

Avis d'aptitude et Attestations de suivi

Les avis d'aptitude représentent 25% des avis rendus par les médecins du travail dont 1/5 avec aménagement ou restriction.

Les avis d'inaptitude représentent 2,5% des avis rendus par les médecins du travail et sont majoritairement posés à l'issue de visites de reprise (83% des avis d'inaptitude) . Leur taux est en légère diminution par rapport à 2020.

Les avis d'aptitude avec aménagement ou restriction et les attestations de suivi avec aménagement ou restriction représentent respectivement 5% et 17 % des avis rendus par les médecins. Ils sont principalement délivrés à l'issue de visites de reprise ou occasionnelles. Leur taux est stable. Ce constat explique le peu de délégation de visites de reprise aux IDEST hormis les reprises après congé maternité.

Le nombre d'avis délivrés est différent du nombre de visites réalisées. Cette différence est liée à la réalisation des visites de préreprises et occasionnelles à la demande du salarié, Les visites occasionnelles à la demande du salarié ne donnent pas toutes lieu à des préconisations, mais les médecins constatent que ces visites marquent souvent le début d'une prise en charge complémentaire.



Actions en milieu de travail (AMT)

AMT	2022
TEMPS MENSUEL Médecins	2 460 demi-journées Soit 4,20 demi-j/mois/ETP médecins
TEMPS MENSUEL Infirmiers	2 600 demi-journées Soit 3,21 demi-j/mois/EPP IDEST
Participation CSSCT	190 soit 8 % de taux de participation
Fiches Entreprises	114

La réalisation de l'AMT des équipes médicales est en recul en 2022 :

- 4,20 demi journées/ mois / ETP médecin en 2022 (5,45 en 2021)
- -3,21 demi journées/ mois / ETP IDEST en 2022 (6,46 en 2021)

L'augmentation des effectifs suivis par chaque médecin et le recentrage de l'activité des IDEST vers l'activité clinique expliquent ce recul.

On observe ainsi :

- un recul de la participation des équipes médicales aux CSSCT: 190 en 2022 (280 en 2021, 264 en 2020) . Cette baisse de participation aux CSSCT s'observe depuis plusieurs années et s'explique aussi par la réduction du délai de prévenance à 8 jours et par les modalités d'organisation des ODJ des CSE- CSSCT,
- un recul du nombre de FE réalisées par les équipes médicales : 114 en 2022 (575 en 2021, 368 en 2020).



Orientations

945 salariés ont été orientés vers d'autres spécialités médicales sur l'année 2022.

Ces orientations se sont faites principalement vers :

- ☐ l'ophtalmologie (26%),
- ☐ la cardiologie (15%),
- ☐ l'oto-rhino-laryngologie (12%),
- ☐ le médecin généraliste (8%)
- ☐ la psychiatrie (7%),
- ☐ La prise en charge diététique (7%)
- ☐ la rhumatologie (5%),
- ☐ le psychologue (4%),
- ☐ La pneumologie (3%)

Les orientations se font toujours majoritairement vers l'ophtalmologie, la cardiologie et l'oto-rhino-laryngologie.



Dépistage des maladies en relation avec le travail

Pathologies dépistées et observées

D'après les données issues de Préventiel, 11 pathologies en relation avec le travail ont été déclarées dont 5 à l'initiative du médecin du travail. Il s'agit de :

- Maladie professionnelle dont la nature n'a pas été documentée : 2
- RG 57-B Affections péri articulaires provoquées par certains gestes et postures de travail : 8, dont 3 de l'épaule, 3 du coude et 2 concernent le poignet- main et doigt
- RG 98 Affections chroniques du rachis lombaire provoquées par la manutention manuelle de charges lourdes : 1

Ces données correspondent aux déclarations dont l'existence a été portée à la connaissance du médecin du travail ou de l'IDEST par le salarié et/ou l'employeur. Ce biais induit probablement une sous évaluation du nombre réel de déclarations.



Autres activités des équipes médicales

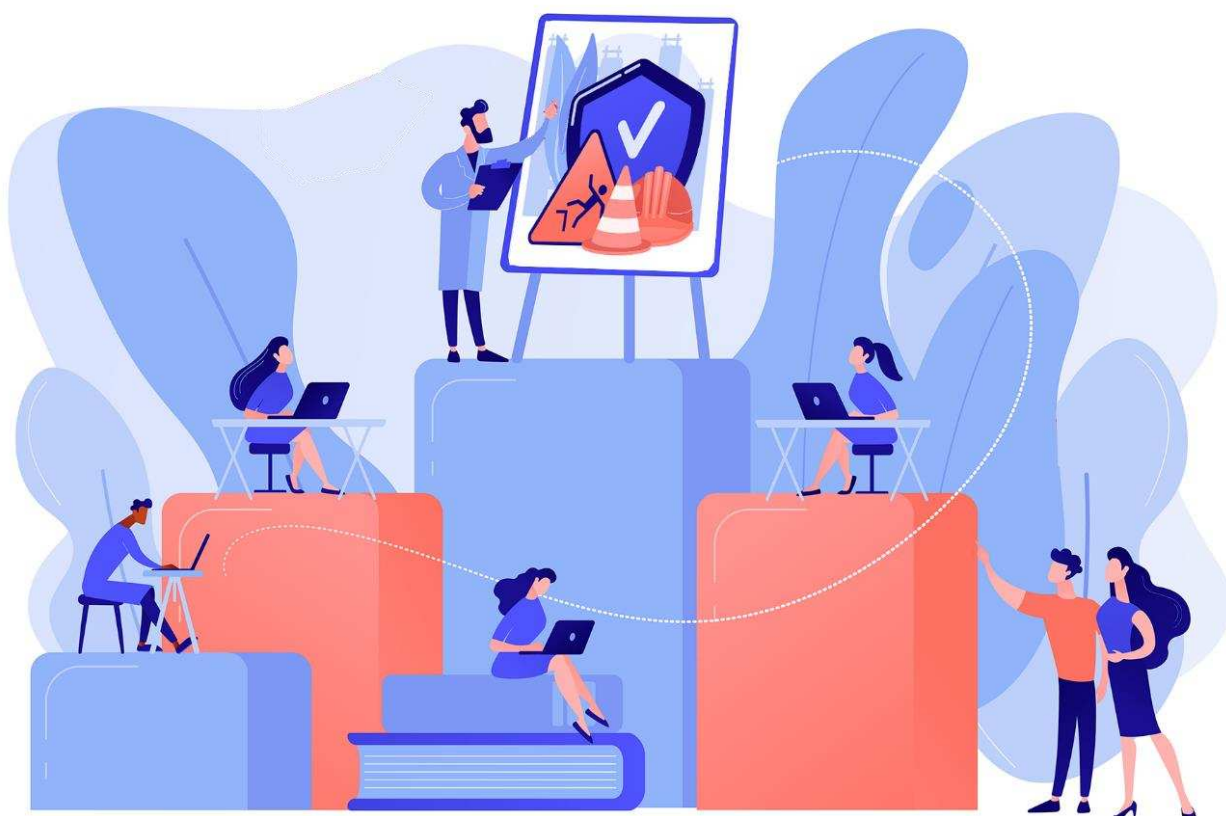
Les équipes médicales sont également engagées dans :

- Le fonctionnement de la CMT
- Les groupes de travail du PROJET DE SERVICE
- Le CPOM en partenariat avec la DREETS, la CARSAT (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens)
- Les différents axes du PRST4 - coordonné par la Dreetts (Plan Régional de Santé au Travail)
- Les QMCP (Quinzaine des Maladies à Caractère Professionnel): surveillance épidémiologique des Maladies à Caractère Professionnel dont l'objectif est d'améliorer les connaissances sur les pathologies en lien avec le travail, de les quantifier et d'en suivre les évolutions dans le temps. Ce programme est coordonné par Santé publique France et la DREETS.





BILAN PLURISDISCIPLINAIRE





BILAN PLURISDISCIPLINAIRE

Composition de l'équipe au 31/12/2022

EQUIPE IPRP
6 Ergonomes
8 Techniciens Hygiène Sécurité
1 Toxicologue
1 Assistante de Service
1 Responsable de Service

Les faits marquants de l'année

En 2022, Marie-France FEREC a intégré l'équipe en tant que THS le 03/01/2022 pour pourvoir un poste à la suite d'un départ en 2021. Le pôle a également recruté un nouvel ergonome. D'abord en CDD dans le cadre d'un remplacement depuis avril 2022, Alban Da Silva a été embauché définitivement le 29 aout 2022.



L'activité du Pôle

Les demandes

En 2022 ce sont 1123 demandes dont 1004 effectives qui ont été formulées grâce à l'outil de demande du logiciel métier PREVENTIEL soit plus de 200 demandes supplémentaires par rapport à 2021. 119 demandes ont été annulées suite à des doublons. Le changement de logiciel prévu en 2024 devrait permettre de résoudre ce problème récurrent.

Les demandes d'actions en milieu de travail sont issues principalement des équipes médicales (médecins, infirmiers).

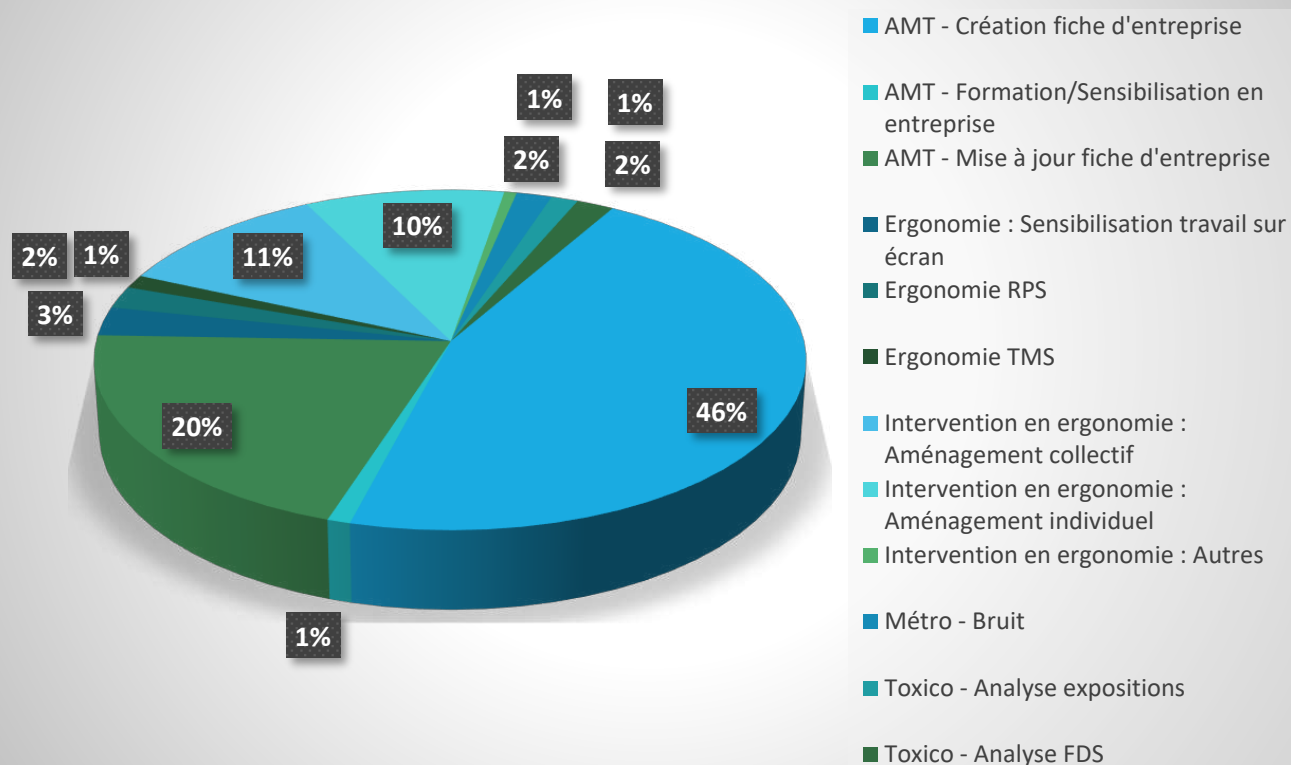
Les demandes de création ou de mise à jour de Fiches d'Entreprises représentent toujours une forte proportion des demandes d'intervention (66% en augmentation de 8 points).

En ergonomie, les demandes représentent 28% de l'ensemble des demandes (en légère baisse de 3 points).



L'activité du Pôle

Répartition des Demandes AMT 2022

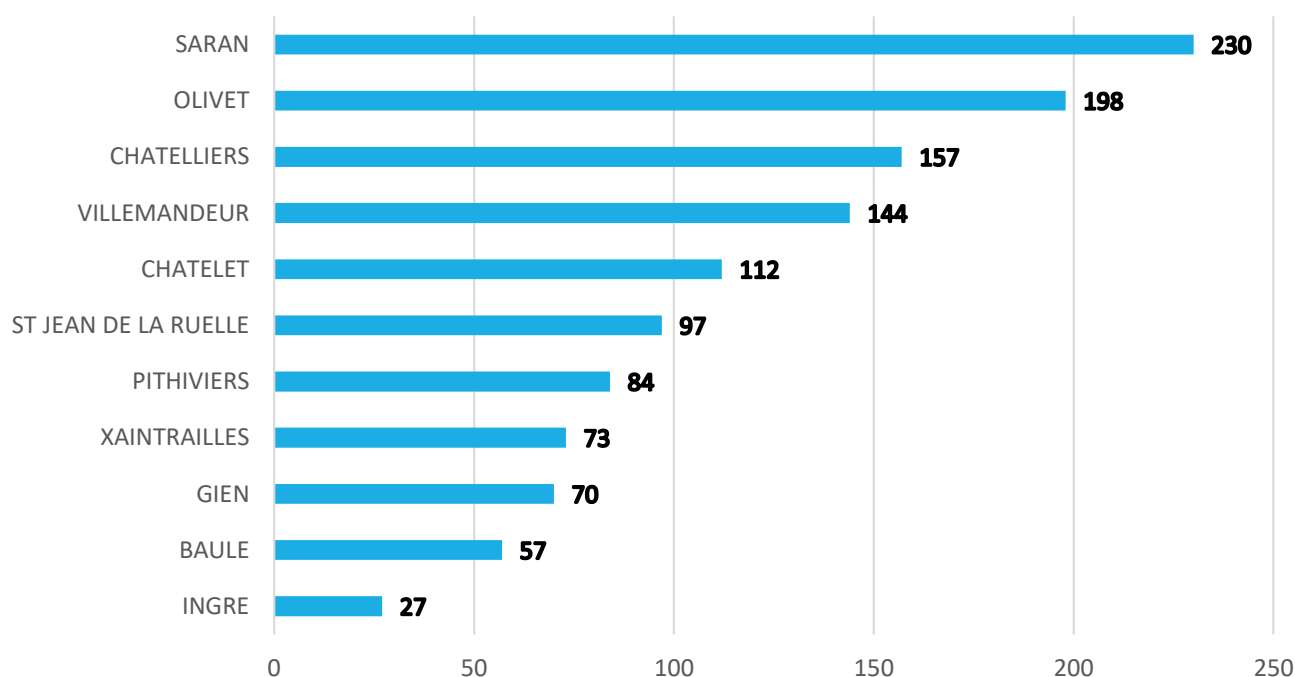




Les actions en milieu de travail

71% des actions en milieu de travail ont été réalisées dans des entreprises du bassin orléanais. Les entreprises rattachées aux centres médicaux de l'Est du département (Villemandeur et Gien) cumulent 17% des interventions des IPRP.

Répartition des AMT 2022 par secteur



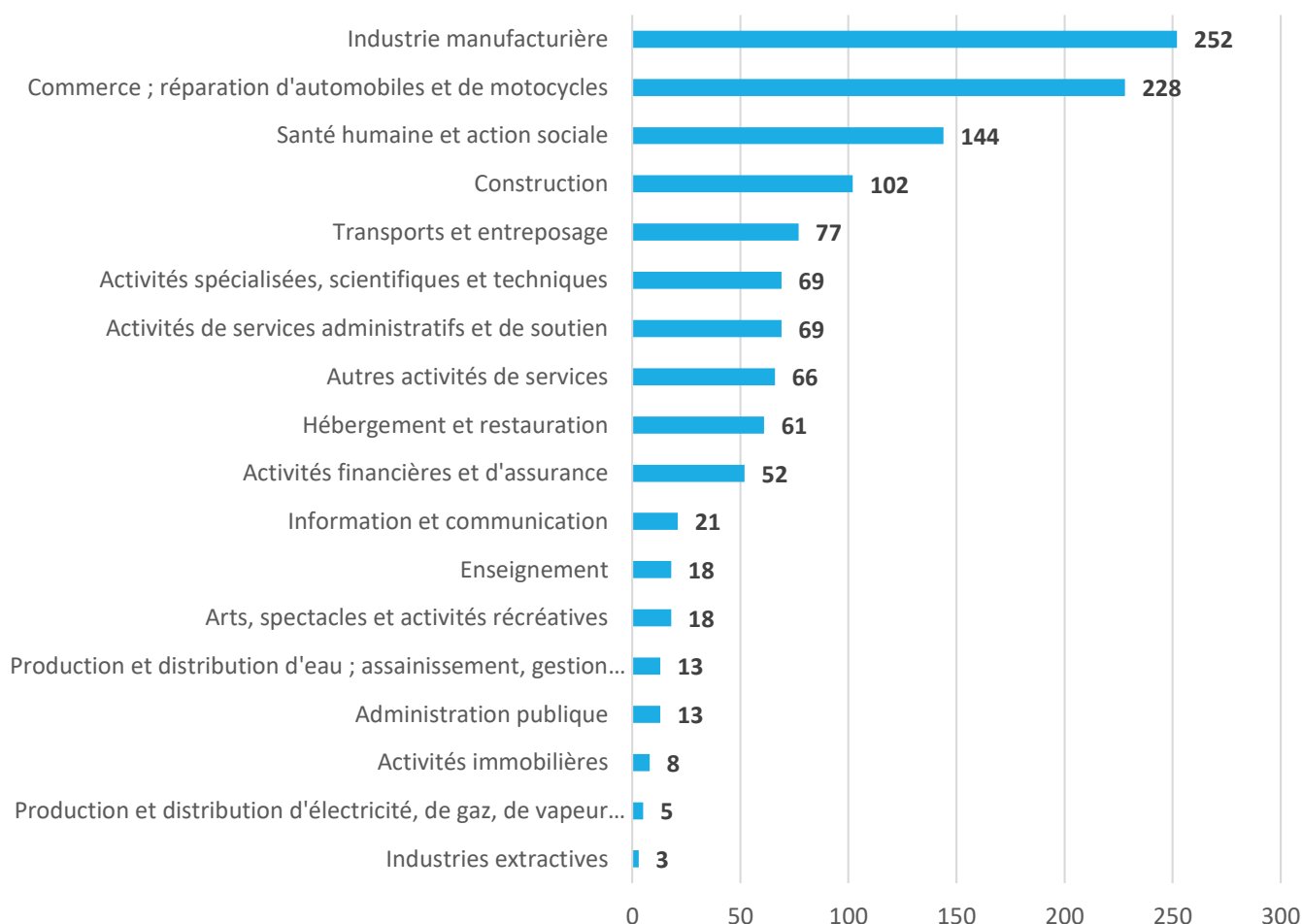


Les actions en milieu de travail

En 2022, l'analyse de la répartition de nos actions en milieu de travail en fonction des sections de code NAF des entreprises montre que plus de 50% de l'activité se concentre sur 3 groupes NAF.

L'industrie manufacturière et le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles, restent les secteurs dans lesquels l'équipe intervient majoritairement.

Répartition 2022 par Secteur d'activité





Les actions en milieu de travail

1275 Actions en Milieu de Travail saisies dans l'outil métier par les IPRP.

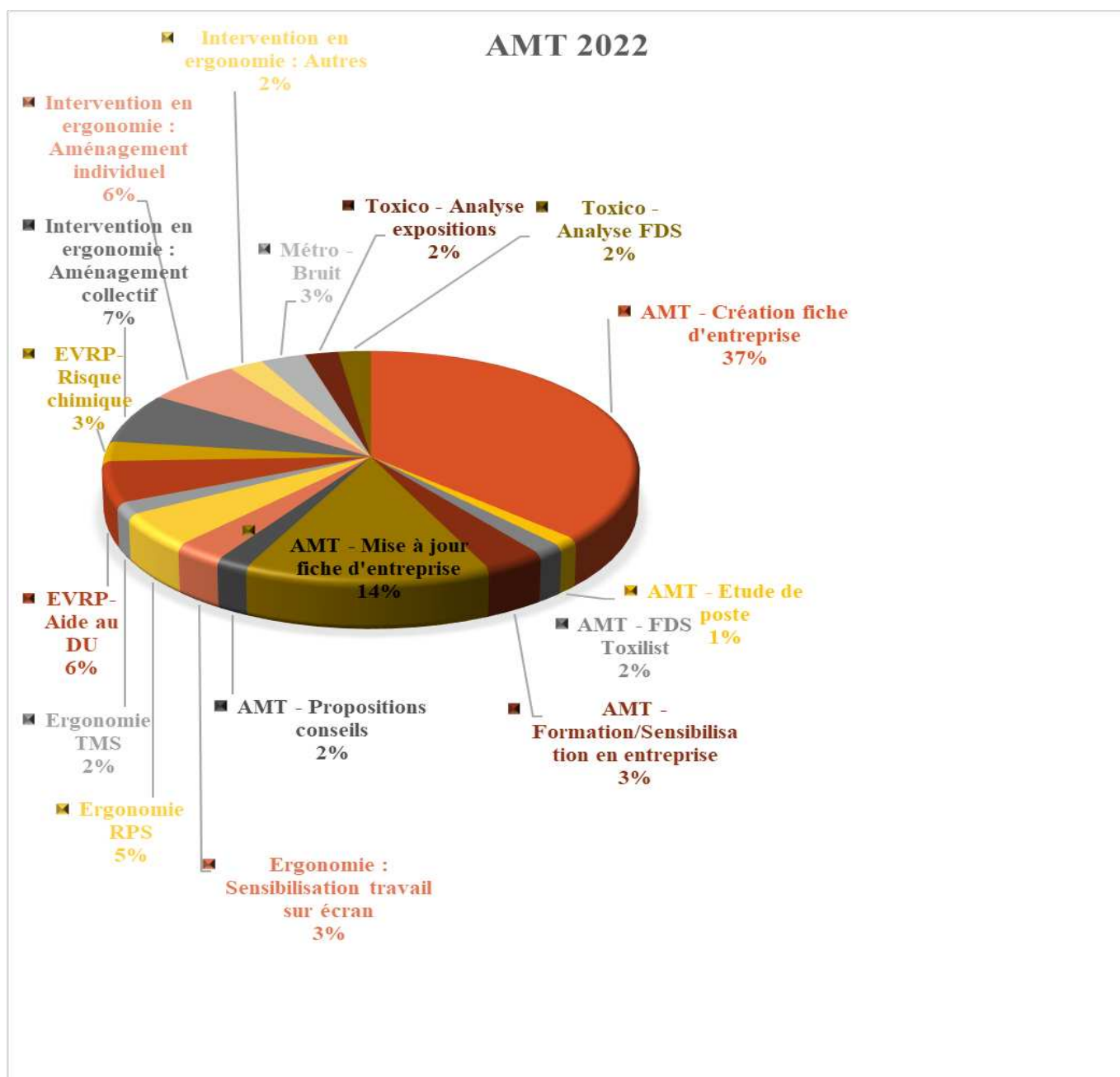
Les entreprises nécessitent, au regard de leur taille et de leur niveau d'appréhension des risques professionnels, des temps d'interventions et des moyens très différents.

Des actions comme les sensibilisations nécessitent également parfois l'intervention de plusieurs IPRP, ce qui explique l'écart entre le nombre de demandes et le nombre de réalisation d'AMT.

L'arrivée du nouveau logiciel métier programmée en 2024 devrait permettre de réaliser une analyse plus fine des actions.



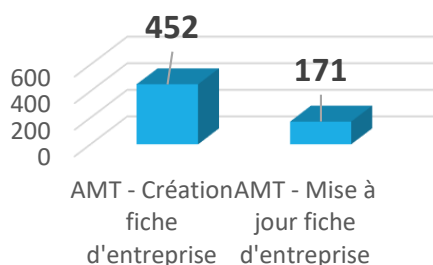
Les actions en milieu de travail





Les Techniciens Hygiène Sécurité (THS)

AMT THS FE



La Fiche d'Entreprise (FE) est un réel outil de travail pour l'employeur qui peut appuyer son évaluation des risques professionnels sur ce document.

Cette FE, qui intègre davantage de conseils ciblés sur les risques de l'entreprise, nécessite un travail conséquent de rédaction pour les THS. La dernière réforme en santé au travail et notamment le Décret 2022-653 du 25 avril 2022 *relatif à l'approbation de la liste de l'ensemble de l'offre socle de services des SPSTI* précise la nécessité d'une Fiche d'Entreprise pour tous les adhérents et datant de moins de quatre ans. Cette disposition va inévitablement nous contraindre à modifier notre approche en terme de rédaction de FE. Un groupe de travail est actuellement en train de rechercher des solutions techniques en restant vigilant sur la qualité des documents qui seront produits.

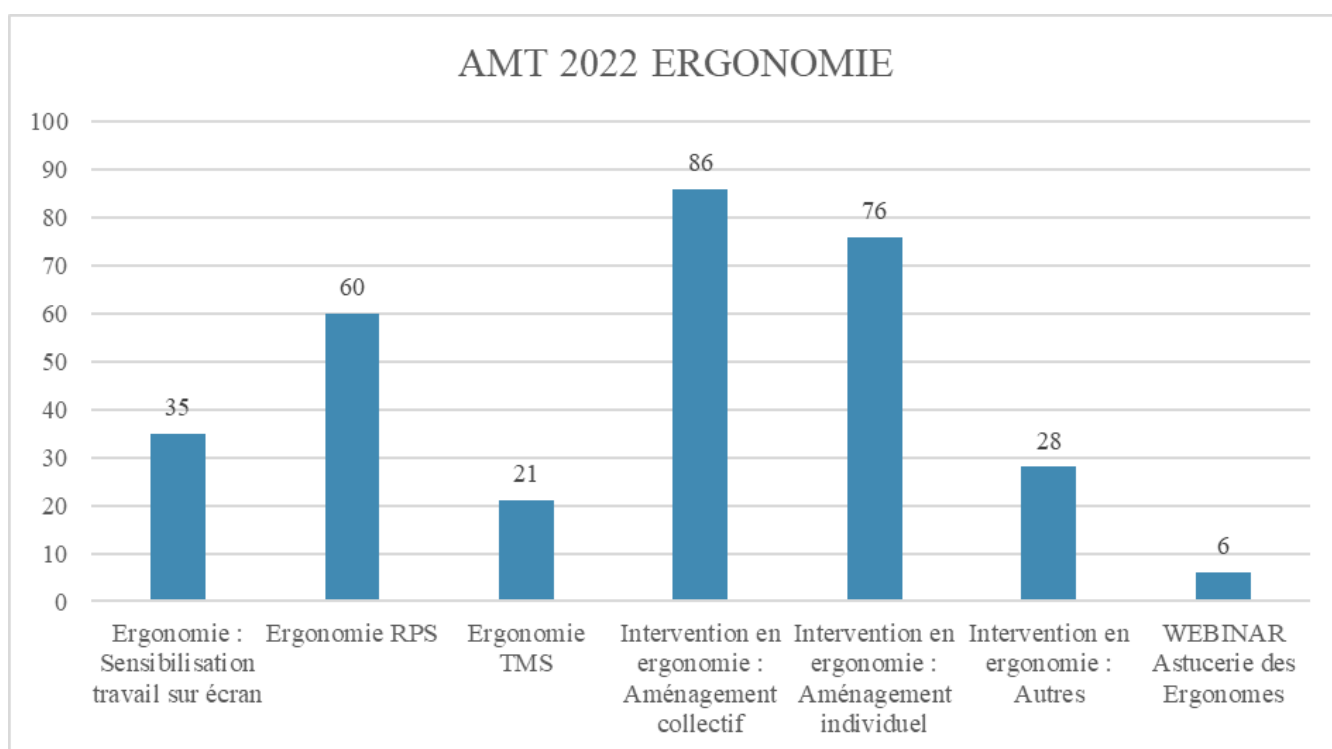
En 2022, 624 fiches ont été créées ou mises à jour par les THS, l'activité se concentrant au maximum sur les créations plutôt que les mises à jour afin d'augmenter le nombre d'entreprises couvertes par une fiche d'entreprise.

L'activité des Techniciens Hygiène Sécurité est toujours orientée prioritairement sur la réalisation des FE, néanmoins, ceux-ci mènent également des actions de métrologie, dont le but est d'avoir une évaluation précise des risques auxquels sont exposés les salariés, ainsi que des sensibilisations à destination des adhérents et de leurs salariés (bruit, risque chimique, travail en équipes alternantes, accompagnement à l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels...).

	Nombre	Participants
Document unique SARAN	12	71
Document Unique Villemandeur	7	29
Nutrition et sédentarité	1	4
Risque Bruit	1	3
Risques liés aux vibration	1	3
Travail de nuit	2	4
Travail de nuit + offre de services	1	5
Total général	25	119



Les Ergonomes

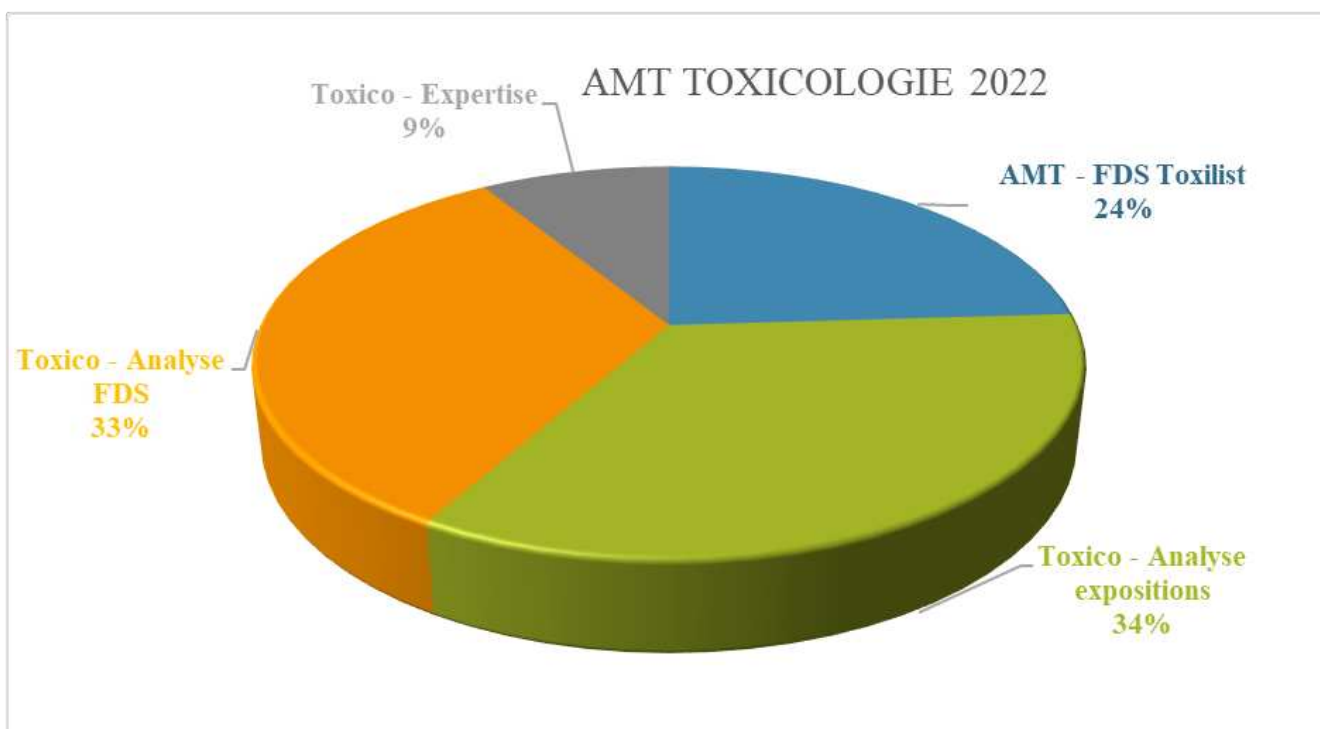


Les ergonomes répondent à des problématiques individuelles de maintien en emploi mais ils interviennent également pour des conseils en aménagement de postes, de lignes de productions, de bureaux, d'ateliers... Les actions en milieu de travail en ergonomie représentent, plus de 300 actions. Le cœur du métier se porte toujours sur les études visant à proposer des aménagements individuels (76) ou collectifs (86) de l'environnement de travail. Les actions visant à accompagner les entreprises sur la thématique des RPS représente 60 actions.

Les ergonomes ont poursuivi l'animation de Webinars qui permettent de faciliter l'accès aux sensibilisations pour les adhérents ne pouvant pas se déplacer en raison de l'éloignement et du manque de temps. Le développement des sessions de sensibilisations collectives permet de toucher un plus grand nombre d'adhérents ou de salariés et ainsi d'optimiser l'activité des IPRP.



La Toxicologue



La toxicologue accompagne les entreprises dans l'évaluation du risque chimique et réalise des études toxicologiques au sein des entreprises adhérentes. Tout comme les autres IPRP, elle travaille en étroite collaboration avec les équipes médicales.



Le service IPRP impliqué dans la vie du CIHL

Les rencontres Santé-Travail



Le 9 Juin 2022, l'équipe IPRP s'est mobilisée pour l'organisation et l'animation d'un afterwork BTP en collaboration avec l'OPPBTB. Cette réunion avait pour but de faire connaître notre offre de services aux entreprises du secteur Bâtiment et de Travaux Publics.





Le service IPRP impliqué dans la vie du CIHL

Participation au Projet de Service

Les IPRP se sont aussi particulièrement impliqués dans le Projet de Service du CIHL.

Ils ont contribué au pilotage des groupes de travail.

Le Projet de Service s'est achevé en décembre 2022.



Un nouveau Projet de Service couvrant la période 2023-2027 a été établi pour lequel les IPRP participent à des groupes de travail.



Le service IPRP impliqué dans la vie du CHL

Développement de Fiches Repères

 Service de Santé au Travail

Fiche repère Le bruit

Le risque bruit ? C'est quoi ?
Le bruit est un son produit par des vibrations acoustiques qui crée au niveau de l'oreille une sensation auditive désagréable, gênante voire insupportable. La perte d'audition est irréversible. N'attendez pas qu'il soit trop tard pour prendre soin de vos oreilles !

Echelle de bruit



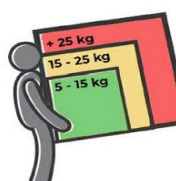
Source de bruit	Niveau sonore (dB)
Conversation	~60 dB
Aspirateur	~70 dB
Tondeuse	~80 dB
Moto	~90 dB
Ecouteurs au max.	~100 dB
Concert / Discothèque	~105 dB
Marteau-piqueur	~110 dB

 Service de Santé au Travail

Fiche repère La manutention manuelle

La manutention ? C'est quoi ?
C'est une activité qui a recours à la force humaine pour soulever, abaisser, transporter, déplacer ou retenir un objet ou une personne.

Le port de charges



Seuil d'effort selon la norme AFNOR XF35-109	
 Inacceptable	+ 25 kg par opération Il faut une réduction urgente des contraintes
 Sous condition	15 à 25 kg par opération Le risque est accru pour l'opérateur et nécessite une analyse approfondie
 Acceptable	5 à 15 kg par opération Le risque est réduit pour l'opérateur

Les Techniciens Hygiène Sécurité ont poursuivi en 2022 le développement de Fiches Repères.

Les parutions 2022 :

- Fiche repère travail de nuit et ou horaires décalés
- Fiche repère travail sur écran
- Fiche repère les poussières



Le service IPRP impliqué dans la vie du CIHL

Le CIHL et la Région

Les IPRP représentent également le CIHL dans les groupes de travail régionaux qu'ils soient à l'initiative de la Dreets Centre-Val De Loire ou de l'APST Centre-Val De Loire.



Les groupes concernent différentes thématiques comme :

- Prévention de l'usure et de la désinsertion professionnelle
- Prévention des TMS
- Prévention du risque chimique
- Prévention du risque de chutes de hauteur et de plain-pied
- Prévention des RPS
- Dialogue social
- Promotion de la santé au travail
- Articulation Santé Travail / Santé Publique / Santé Environnementale
- Culture de Prévention
- Prévention du risque routier



Les Formations via le CIHL Formation



Via la structure du CIHL Formation, ce sont par ailleurs 1.030 stagiaires qui ont été formés au secourisme du travail :

- 493 en formation initiale et
- 537 en maintien et actualisation des compétences).

En raison du trop faible volume de demandes de formation PRAP, le CIHL Formation n'a pas renouvelé son habilitation pour dispenser les formations Prévention des Risques liées à l'Activité Physique.





Conclusion

En ce début d'année 2022, l'activité du CIHL est toujours perturbée par le contexte lié à la pandémie. Plusieurs centres médicaux sont mobilisés afin d'organiser des sessions de vaccination proposées aux salariés de nos adhérents.

La Loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail est entrée en vigueur le 31 mars 2022. La 1^{ère} évolution de cette loi porte sur la représentativité de nos instances d'où la modification de nos Statuts le 1^{er} avril 2022 et l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration élu pour 4 ans.

Pour répondre aux exigences de la Loi et au rythme de la parution des Décrets, nos organisations ont dû évoluer, de nouveaux protocoles ont vu le jour. Notre structure s'est étoffée et va s'enrichir dans l'année à venir de nouveaux métiers.

Une communication à l'ensemble de nos adhérents a été faite fin 2022 pour les sensibiliser sur les modalités de calcul des cotisations qui seront à compter du 1^{er} janvier 2023 facturées au PER CAPITA (cotisation/an/salarié).

Parallèlement à tout ceci, nous avons élaboré notre Projet de Service pour les années 2023-2027 qui prévoit 3 axes : la prévention des risques en entreprise, la prévention de la désinsertion professionnelle (PDP), le suivi d'individuel – axes en lien avec la Loi.

Ce Projet de Service a obtenu un avis favorable des Médecins du travail, de la CMT et aussi des Instances avant d'être transmis à la DREETS dans l'expectative du renouvellement de notre Agrément. La décision favorable est intervenue début 2023 pour une période de 5 ans.

La Loi du 2 août 2021 portant sur les missions des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) entraîne une profonde mutation du secteur de la santé au travail. Afin de répondre aux objectifs fixés, l'évolution de notre logiciel métier est devenue indispensable. A cet effet, une étude a été menée par le service. Le Conseil d'Administration a été régulièrement consulté et a retenu 2 fournisseurs de logiciel. Le futur logiciel métier devra répondre aux exigences réglementaires et recueillir l'assentiment des équipes pluridisciplinaires et administratives quant à ses fonctionnalités.

Sur le volet des locaux, le projet immobilier d'agrandissement du site de Saran sera finalement lancé début 2023. Le retard pris est dû à la conjoncture économique. La livraison devrait être effective début 2024. L'achat d'un bien immobilier sur la commune de Châteauneuf sur Loire a été réalisé. Des travaux d'aménagement seront nécessaires afin d'accueillir 2 cabinets médicaux.

Sur le plan régional, les équipes du CIHL participent activement à plusieurs projets tels que le CPOM, le PRST4.

Enfin, comme nous l'avons évoqué dans le rapport de l'activité médicale, constat fait depuis plusieurs années, la pénurie médicale s'aggrave sur notre territoire. Jusqu'à ce jour, le CIHL a su s'adapter et proposer des solutions. Nous poursuivrons nos efforts toujours en concertation avec les équipes pluridisciplinaires et en totale transparence avec notre Conseil d'Administration et la Dreets.



Service de
Prévention
et de Santé
au Travail

RAPPORT ADMINISTRATIF

ANNEE 2022



Caractéristiques du service

RAISON SOCIALE : **COMITE INTERENTREPRISES D'HYGIENE DU LOIRET**

ADRESSE : 235 rue des Sables de Sary – BP 81020

45770 SARAN cedex

COMPETENCE : Géographique – département du Loiret

Professionnelle – Ttes professions y compris le BTP

SECTEURS	CENTRES FIXES	ADRESSES
ORLEANS / BAULE	Baule	14 rue de l'Orme au Loup
	Olivet	1130 rue de la Bergeresse
	Orléans	9 Rue Gustave Eiffel Parc des Chatelliers
		35 Place du Chatelet
		41 Rue Xaintrailles
	St Jean de la Ruelle	19 Rue de la Batardière
	Saran	235 Rue des Sables de Sary
GIEN	Gien	3 rue des Tulipes
MONTARGIS / PITHIVIERS	Villemandeur	73 Rue de Chambon
	Pithiviers	Rue Louis Michel
BTP	Réparti sur les centres de l'agglomération orléanaise	Les entreprises du Bâtiment situées sur Orléans et dans sa périphérie



Caractéristiques du service

Locaux en entreprise (Adhérents vus en cabinets d'entreprise
(annexe 1)

SECTEURS	CENTRES FIXES	
ORLEANS / BAULE	Baule	1 vu dans 1 cabinet d'entreprise
	Olivet	28 vus dans 10 cabinets d'entreprise
	Orl Chatelet	13 vus dans 6 cabinets d'entreprise
	Orl Chatelliers	24 vus dans 14 cabinets d'entreprise
	Orl Xaintrailles	0 vu dans 0 cabinet d'entreprise
	St Jean de la Ruelle	13 vus dans 5 cabinets d'entreprise
	Saran	17 vus dans 6 cabinets d'entreprise
GIEN	Gien	14 vus dans 9 cabinets d'entreprise
MONTARGIS / PITHIVIERS	Villemandeur	17 vus dans 9 cabinets d'entreprise
	Pithiviers	10 vus dans 4 cabinets d'entreprise
BTP	Réparti sur les centres de l'agglo orléanaise	

TOTAL : 137 Adhérents vus dans 64 cabinets d'entreprise



Caractéristiques du service

Locaux d'appoint (mairies, centres sociaux, etc...)

Annexe 2

SECTEURS	CENTRES FIXES	NOMBRE
ORLEANS / BAULE	Baule	1
	Olivet	2
	Orl Chatelet	1
	Orl Chatelliers	4
	Orl Xaintrailles	0
	St Jean de la Ruelle	1
	Saran	1
GIEN	Gien	4
MONTARGIS / PITHIVIERS	Villemandeur	6
	Pithiviers	4
BTP	Réparti sur les centres de l'agglo orléanaise	0

TOTAL : 24



Organisation et fonctionnement

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Représentants EMPLOYEURS : 6 membres
 - MEDEF : 3 membres
 - Commerce de gros, Grande distribution et Métallurgie
 - CPME : 2 membres
 - Activité Sécurité privée, Entreprise de propreté
- U2P : 1 membre
 - Bâtiment
- Représentants SALARIES : 6 membres dont 2 sièges non pourvus
 - 4 représentants salariés issus de la Commission de Contrôle :
 - CFDT : 2 salariés
 - CFE-CGC 1 salarié
 - FO 1 salarié

TOTAL : 12 membres

COMMISSION DE CONTRÔLE :

- Représentants EMPLOYEURS : 5 sièges ; 2 MEDEF – 2 CPME -1 U2P
- Représentants SALARIES : 10 sièges ; 2 FO - 2 CFDT- 2 CFE CGC
(2 CGT- 2 CFTC non pourvus)

TOTAL : 15 sièges



PERSONNEL

au 31/12/2022

Nombre de MEDECINS à temps plein

SECTEURS	CENTRES FIXES	NOMBRE
ORLEANS / BAULE	Baule	1
	Olivet	3
	Orl Chatelet	1
	Orl Chatelliers	3
	Orl Xaintrailles	0
	St Jean de la Ruelle	2
	Saran	3
GIEN	Gien	1
MONTARGIS / PITHIVIERS	Villemandeur	4
	Pithiviers	0
BTP	Réparti sur les centres de l'agglomération orléanaise	2

TOTAL : 20 médecins
dont 2 collaborateurs médecins et 8 médecins PAE



PERSONNEL

au 31/12/2022

Nombre de MEDECINS à temps partiel

SECTEURS	CENTRES FIXES	NOMBRE
ORLEANS / BAULE	Baule	1
	Olivet	1
	Orl Chatelet	3
	Orl Chatelliers	2
	Orl Xaintrailles	2
	St Jean de la Ruelle	1
	Saran	0
GIEN	Gien	1
MONTARGIS / PITHIVIERS	Villemandeur	1
	Pithiviers	3
BTP	Réparti sur les centres de l'agglo orléanaise	0

**TOTAL : 15 médecins
dont 1 collaborateur médecin**

EFFECTIF TOTAL MEDECINS : 35 médecins soit 28,10 ETP



PERSONNEL

au 31/12/2022

INFIRMIERS

SECTEURS	CENTRES FIXES	NOMBRE
ORLEANS / BAULE	Baule	2
	Olivet	2
	Orl Chatelet	2
	Orl Chatelliers	6
	Orl Xaintrailles	3
	St Jean de la Ruelle	2
	Saran	6
GIEN	Gien	4
MONTARGIS / PITHIVIERS	Villemandeur	5
	Pithiviers	2
BTP	Réparti sur les centres de l'agglo orléanaise	3

EFFECTIF TOTAL INFIRMERS : 37 INFIRMIERS soit 33,5 ETP
(dont 1 infirmière en suspension de contrat pour non présentation du pass sanitaire)



PERSONNEL

au 31/12/2022

SECRETAIRES MEDICALES

SECTEURS	CENTRES FIXES	NOMBRE
ORLEANS / BAULE	Baule	4
	Olivet	7
	Orl Chatelet	5
	Orl Chatelliers	12
	Orl Xaintrailles	4
	St Jean de la Ruelle	4
	Saran	8
GIEN	Gien	6
MONTARGIS / PITHIVIERS	Villemandeur	10
	Pithiviers	4
BTP	Réparti sur les centres de l'agglomération orléanaise	4

**EFFECTIF TOTAL SECRETAIRES MEDICALES : 68 secrétaires médicales
soit 62 ETP**

(dont 1 est en congé parental)



PERSONNEL

au 31/12/2022

INTERVENANTS EN PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS	
Ergonome	6
Techniciens de prévention	9
Toxicologue	1
Responsable pluridisciplinaire et hygiéniste qualitatif	1

EFFECTIF TOTAL : 17 soit 16,80 ETP

PLURIDISCIPLINAIRES	
Assistante sociale	0
Formateur Sauveteurs Secouristes du Travail	1

EFFECTIF TOTAL : 1 soit 1 ETP



PERSONNEL

au 31/12/2022

SECTEUR ADMINISTRATIF			
Direction	1	Technicienne Informatique	1
Responsable Ressources Humaines	1	Secrétaires	2
Responsable Comptable	1	Secrétaires comptables	2
Responsable adhésion-maintenance	1	Employée dossiers médicaux	1
Chargée de Communication	1	Hôtesse standardiste	1
Assistantes	4	Agent d'entretien	1

EFFECTIF TOTAL : 17 soit 16 ETP

EFFECTIF GLOBAL CIHL : 175 soit 157,40 ETP



EFFECTIF SALARIES DECLARES

au 31/12/2022

SECTEURS	CENTRES FIXES	NBRE Salariés déclarés
ORLEANS / BAULE	Baule	6 061
	Olivet	21 820
	Orl Chatelet	15 983
	Orl Chatelliers	20 042
	Orl Xaintrailles	7 635
	St Jean de la Ruelle	20 277
	Saran	17 265
GIEN	Gien	11 881
MONTARGIS / PITHIVIERS	Villemandeur	20 174
	Pithiviers	10 762
TOTAL		151 900

Répartition des salariés

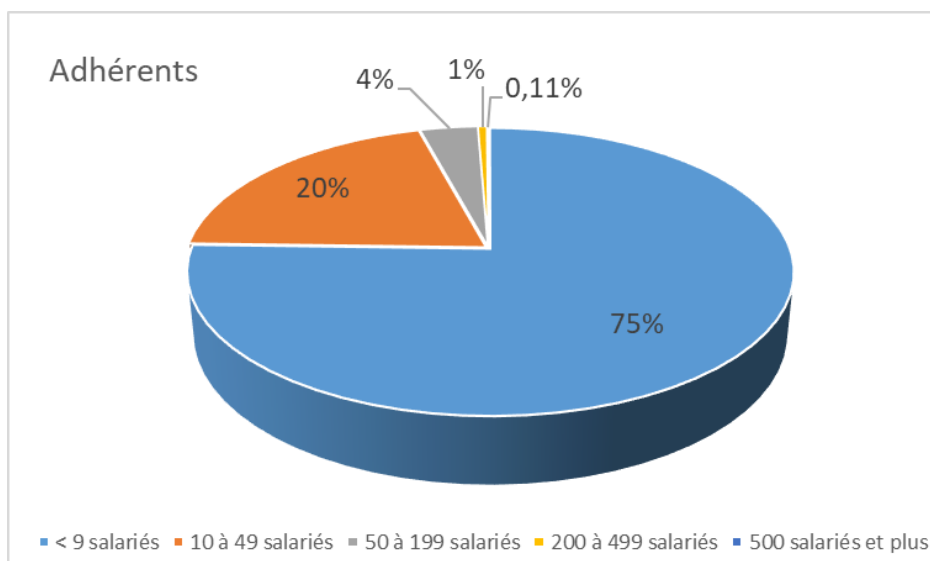
Surveillance individuelle (SI) 115 882 soit 76,29 %
 Surveillance Individuelle Adaptée (SIA) 9 001 soit 5,93 %
 Surveillance Individuelle Renforcée (SIR) 27 017 soit 17,79 %

151 900

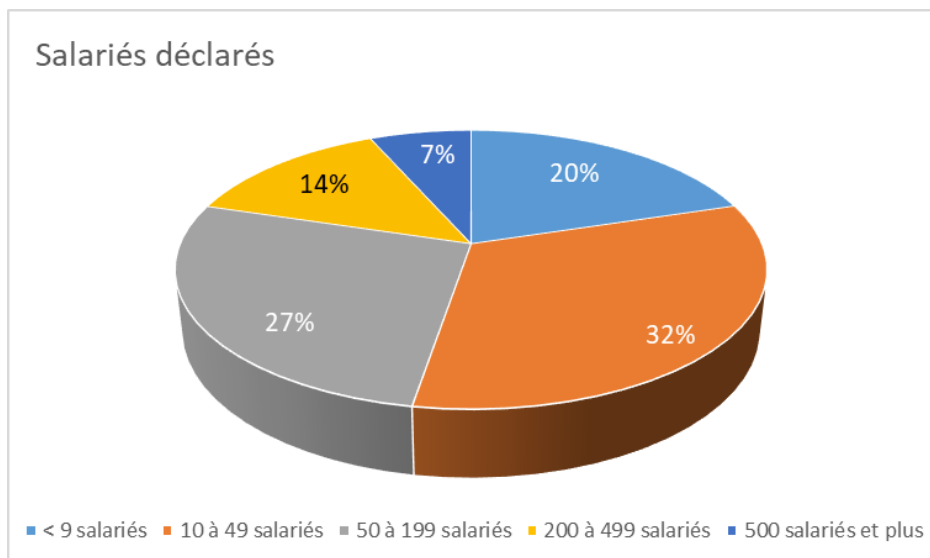


ENTREPRISES ADHERENTES

Tranches effectifs	Adhérents
< 9 sal	9 938
10 à 49 sal	2 679
50 à 199 sal	471
200 à 499 sal	71
500 sal et +	13
TOTAL	13 172



Tranches effectifs	Salariés Déclarés
< 9 sal	30 707
10 à 49 sal	49 269
50 à 199 sal	41 115
200 à 499 sal	20 734
500 sal et +	10 075
TOTAL	151 900





ADHESIONS

SECTEURS	SITES	ADHESIONS	SALARIES
ORLEANS / BAULE	Baule	87	314
	Olivet	181	1 006
	Orl Chatelet	142	994
	Orl Chatelliers	120	283
	Orl Xaintrailles	68	132
	St Jean de la Ruelle	97	475
	Saran	120	478
GIEN	Gien	116	327
MONTARGIS / PITHIVIERS	Villemandeur	240	1 142
	Pithiviers	98	470
BATIMENT	Métropole Orléanaise	131	314
TOTAL		1 400	5 829



RADIATIONS

SECTEURS	SITES	RADIATIONS	SALARIES
ORLEANS / BAULE	Baule	69	182
	Olivet	128	460
	Orl Chatelet	121	369
	Orl Chatelliers	141	292
	Orl Xaintraillles	78	110
	St Jean de la Ruelle	77	229
	Saran	195	560
GIEN	Gien	124	209
MONTARGIS / PITHIVIERS	Villemandeur	154	404
	Pithiviers	90	234
BATIMENT	Métropole Orléanaise	111	381
TOTAL		1 288	3 430



Secteur référent	Etablissement
BAULE	MSL CIRCUITS
CHATELET	REL
	RESTAUVAL
	RESTAUVAL
	SOGECAP
	C A F (ORLEANS)
	7000 SET MEAL (KEOLIS)
	GROUPE ATLANTIC ORLEANS
	KEOLIS METROPOLE ORLEANS
	KEOLIS
	RANDSTAD
	DIRECTION REGIONALE SERVICE MEDICAL
	SERVICE MEDICAL REGION CENTRE
	C P A M ORLEANS
CHATELLIERS	APHL ESAT PAUL LEBRETON
	FM FRANCE (NEUVILLE)
	ADECCO FRANCE (TT)
	AMAZON FRANCE TRANSPORT
	PROMAN 192
	FRUITS ET SAVEURS
	PARTNAIRE 45 AGENCE D ORLEANS LOGISTIQUE
	ANSAMBLE AMAZON GIDY
	L ATELIER INOVE
	LATERIE DE ST DENIS
	USEO
	FRANCIAFLEX
	FRANCIAFLEX
	SOGERES
	DE MOYENS RETRAITE COMPLEMENTAIRE
	DE MOYENS ASSURANCES DE PERSONNES
	CSE MALAKOFF MEDERIC-HUMANIS CENTRE
	MERCK SANTE
	THELEM ASSURANCES
	RENAULT RETAIL GROUP (BOIGNY S/BIONNE)
	IBM FRANCE
	MOY PARK BEEF ORLEANS
	MOTEURS LEROY SOMER ORLEANS
	SOCOIR
GIEN	RANDSTAD (M00024439)
	EVASION COIFFURE
	DS SMITH PAPER COULLONS
	VWR INTERNATIONAL
	FAURECIA SIEGES D AUTOMOBILE
	FAIENCERIES DE GIEN
	SHISEIDO INTERNATIONAL FRANCE
	SPORT PER
	HRMI
	INTEVA FRANCE
	PROMAN GESTION
	PERDIS
	SAINT GOBAIN SULLY
	SWISS KRONO

OLIVET	GARAFFINI THIERRY
	MAUNY CHRISTOPHE
	ESPACE KINE SANTE
	BELLOUARD ARNAULD
	ZIMMANN FRANCOIS
	DOAN CO MINH
	DANESHVAR MAZDA
	DUJARDIN COLIN
	BIOALLIANCE (OLIVET)
	IMAR CENTRE DE RADIODIAGNOSTIC
	FIROUZMAND MAHSA
	DOCTEUR BRON
	ANESTHESISTES ARCHETTE
	FORMIX
	CENTRE HEMODIALYSE L ARCHETTE
	CLINIQUE DE L ARCHETTE
	OLIVET VOYAGES
	SANDVIK TOOLING FRANCE
	APIRJSO IME
	APIRJSO CFPERM
	APIRJSO ESAT ET SSO
	APIRJSO FOYER SAVS SAMSAH
	DELPHARM ORLEANS
	OLIVET DISTRIBUTION (LECLERC)
	MAQUET SAS
	AUCHAN OLIVET
	SANDVIK HOLDING FRANCE
	APHL ESAT PAUL LEBRETON
PITHIVIERS	SOFEDIT SERMAISES
	RANDSTAD (M0045549)
	MAURY IMPRIMEUR
	RESTAUVAL
	ELIOR ENTREPRISE (AV060911)
	ADECCO ONSITE SOLUTIONS
	CHRYSO
	UNION DISTRIBUTION
	SAVANE BROSSARD
	INTERFORUM

	HUTCHINSON POLYMERS
	ESPA
	ELIOR ENTREPRISES (46836)
	SCHAEFFLER FRANCE
	CARSAT CENTRE
	CARREFOUR VOYAGES
	SHISEIDO INTERNATIONAL FRANCE
	LABORATOIRES SERVIER INDUSTRIE
	BIOLOGIE SERVIER
	TECHNOLOGIE SERVIER
	COMPASS GROUP FRANCE 0682N
	SODEXO ORELANCE CUISINE (2666)
	SODEXO SMS DR 34
	BIOSANTE SERVICES ORELANCE
	SODEXO ENTREPRISES (9371)
	POLYCLINIQUE LONGUES ALLEES
	CLINIQUE DE LA REINE BLANCHE
ST JEAN DE LA RUEILLE	BRANDT FRANCE ORLEANS
	AMAZON FRANCE LOGISTIQUE SAS
	ADECCO FRANCE
	PROMAN GESTION 066
	ANSAMBLE AMAZON RR (A52324)
	PARTNAIRE ON SITE AMAZON
	APF FRANCE HANDICAP
	AUCHAN VAL DE LOIRE
	LES CRUDETTE
	COMITE D ENTREPRISE DU BRGM
	CFG
	B R G M
VILLEMANDEUR	IRIS INSTRUMENTS
	OPELLA HEALTHCARE INTERNATIONAL
	ADECCO ONSITE SANOFI
	SODEXO ENTREPRISES (FR604444)
	AUX DOUX PECHES
	ELIOR ENTREPRISES (MNH MGIS)
	TOUTENKAMION
	CONFISERIE DE MEDICIS
	L A D A P T
	REDEX
	TOUTENKAMION GROUP
	A D I S
	MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS
	FRUITS LEGUMES FLEURS
	INDUSTRIE CARTARIE TRONCHETTI
	ITM LAI
	ITM LOGISTIQUE ALIMENTAIRE INTERNATIONALE
XAINTRAILLES	GEANT MONTARGIS AMILLY
	RANDSTAD (M0045682)



Locaux d'appoint

mairies – centres sociaux,...

SECTEURS	SITES	CENTRES ANNEXES Dépendant du site
ORLEANS / BAULE	Chatelliers	. Châteauneuf sur Loire . Neuville aux Bois . St Denis de l'Hôtel . Trainou
	Châtelet	. Artenay
	St Jean de la Ruelle	. Ingré
	Olivet	. La Ferté Saint Aubin . St Jean le Blanc
	Baule	. Epieds en Beauce
	Saran	. Patay
GIEN	Gien	. Bonny sur Loire (SAFIL) . Briare . Chatillon sur Loire . Sully sur Loire
MONTARGIS / PITHIVIERS	Villemandeur	. Bellegarde . Chateaurenard . Chatillon Coligny . Courtenay . Ferrières . Lorris
	Pithiviers	. Beaune la Rolande . Malesherbes . Puiseaux . Sermaises